

n'avait que 16 chevaux (ceux des officiers compris), qui étaient presque tous de la trempe voulue pour ce corps spécial, savoir, des *bronchos* trapus, aisés au montoir et capables d'aller bon train. Je fis monter à cheval, pour sauter, tous les hommes qui avaient été dressés, et constatai que la plupart d'entre eux pouvaient faire cet exercice et que les hommes pouvaient aussi aller à une bonne vitesse et faire leurs sauts avec la carabine dans la botte de mousqueton. Le lendemain je les accompagnai à quelques milles dans la prairie, où je les vis exécuter leur tir de campagne. Ce tir est fait, à tour de rôle, par chaque peloton de quatre qui part au galop, arrêtant à un pavillon planté à 500 verges de la cible. Là, trois des hommes mettent pied à terre, et le quatrième tient les chevaux pendant que les trois hommes à pied tirent chacun trois balles, après quoi ces derniers remontent immédiatement à cheval et galoppent jusqu'au pavillon suivant—à 400 verges—où ils tirent encore trois balles, et ainsi de suite jusqu'au dernier pavillon, qui est à 100 verges de la cible. Il faisait très froid (la température étant au-dessous de zéro), et cependant, à tout prendre, les hommes ont très bien tiré.

Relativement au cours de l'école d'infanterie à cheval, je suggérerais que quatre mois fussent alloués, au lieu de trois, pour les officiers et les hommes qui désirent faire les cours d'infanterie à cheval—ceux qui ne le désirent pas ne restant que les trois mois seulement.

On discute encore, dans le monde militaire, la question de l'infanterie à cheval. Le Canada a sagement fait, je crois, d'en former un noyau, vu que la nécessité d'une troupe quelconque d'infanterie à cheval semble être universellement admise; et il ne saurait y avoir de doute que pour le service dans les territoires du Nord-Ouest, cette force armée serait d'un très grand prix, pourvu toujours qu'elle s'en tînt à ses fonctions et fins légitimes, savoir, celle de l'infanterie ne se servant de ponies ou de chevaux que pour la rapidité de mouvement seulement, et n'essayant jamais de combattre à cheval.

En Angleterre, quelqu'un a suggéré la formation de régiments réguliers d'infanterie à cheval comme partie des troupes réglées; mais à cela on a objecté—et avec raison, je crois—que, si on le faisait, il serait très difficile d'empêcher ces régiments de se transformer en cavalerie, auquel cas ils deviendraient, comme les anciens dragons, de la mauvaise et dispendieuse infanterie et de la cavalerie médiocre, et que le meilleur plan serait de dresser aux manœuvres d'infanterie à cheval, en temps de paix, un certain nombre d'officiers et de soldats d'infanterie dont on pourrait former des corps en temps de guerre; et je crois que ce serait très certainement le meilleur plan à adopter en Canada.

Par les observations qui précèdent je n'entends pas dire que je ne suis plus de l'avis exprimé dans mon rapport de l'année dernière, "qu'il serait à propos d'avoir un ou deux corps d'infanterie de milice à cheval dans le Nord-Ouest." Je pense encore que ce serait l'organisation qu'il faudrait là, et il n'y aurait pas danger que ces corps essayassent de devenir cavalerie s'ils étaient commandés et dirigés comme il faut.

Quant à l'équipement, il est probable que, pour nos fins, il faudrait qu'il différât jusqu'à un certain point de celui adopté pour l'armée impériale, lequel sert néanmoins actuellement de modèle au nôtre. En attendant, nous faisons patiemment des essais qui, j'espère, finiront par nous donner ce qui convient le mieux à notre climat et à nos besoins.

Lorsque j'étais en Angleterre, l'autre jour, j'eus occasion de converser avec le major Hutton, du 60e fusiliers, qui avait organisé et commandé deux régiments d'infanterie à cheval dans le Soudan. Il me dit qu'en Egypte, on avait reconnu la nécessité absolue de donner aux hommes de ces corps une arme quelconque pour se défendre contre la cavalerie de l'ennemi, si elle le rejoignait pendant qu'il était lui-même à cheval, et, pour cela un revolver fut fourni à chaque chef de peloton, c'est-à-dire à chaque quatrième homme. Le major Hutton ajouta, néanmoins, qu'il préférerait le pistolet à deux coups, comme il s'en fabrique à Lancaster, vu qu'il était moins dangereux à manier que le revolver, et qu'on pouvait mieux viser avec. Naturellement, il n'y a dans ce dernier point qu'une question de pratique, attendu qu'un homme peut apprendre à tirer parfaitement du revolver. Je recommanderais donc qu'un revolver